

AU CONSEIL COMMUNAL
1304 COSSONAY

Cossonay, le 10 septembre 2012

**Préavis municipal No 10/2012 relatif à la pose de containers modulables sur le parking
du collège des Chavannes pour accueillir les locaux nécessaires aux activités du CLAC.**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est à la suite d'un excellent travail de la commission jeunesse et de la volonté de la Municipalité d'offrir un espace de vie aux jeunes et adolescents de la localité, que le CLAC – Centre de Loisirs et d'Animation de Cossonay – s'est ouvert le 1^{er} janvier 2011.

Logé idéalement dans l'ancien appartement de service de la salle de gymnastique du Passoir, le CLAC s'est rapidement imposé auprès des jeunes qui apprécient de se retrouver dans des locaux chaleureux, et dont certains ont collaboré à la rénovation et à la mise en place de la décoration. Animé par une équipe de jeunes adultes formés pour une telle activité, le CLAC est devenu en moins de deux ans, une pièce maîtresse de l'action communale en faveur de la jeunesse.

Vous n'êtes pas sans savoir que la salle de gymnastique du Passoir est vouée à la démolition, que l'on construise ou pas la salle polyvalente. Son état est déplorable, sa conception ne correspond plus aux normes actuelles et sa réfection serait bien trop onéreuse. Avec la démolition de la salle du Passoir, disparaîtront également les locaux du CLAC !

Depuis plusieurs mois, la Municipalité est à la recherche d'un bâtiment ou de locaux susceptibles de recevoir ce centre de loisirs. Ces investigations étant restées infructueuses, la pose de containers modulables de type « Portakabin » s'est finalement imposée. Restait à trouver un lieu qui doit répondre à un certain nombre de critères. En particulier, il s'agissait de maintenir le CLAC dans une zone où les jeunes aiment se retrouver, à savoir, le Pré aux Moines et le centre ville.

C'est ainsi que fut choisi le parking lié au collège des Chavannes que l'on atteint depuis la Rue Neuve. Le projet prévoit 4 modules qui seront placés dans l'angle sud-ouest du terrain, comme le montre le plan de situation ci-annexé.

A l'intérieur nous trouverons un « séjour » où les jeunes pourront se retrouver en toute convivialité, une salle de jeux, un bureau pour les responsables, un coin cuisine et des WC. Ce projet d'aménagement intérieur a été conçu avec la collaboration des utilisateurs, animateurs et jeunes. Un plan joint au présent préavis vous permet de visualiser ces différents espaces.

Sur le plan financier, la Municipalité a examiné l'alternative de l'achat ou de la location de ces 4 modules. Pour le calcul du coût de la location, il a été tenu compte d'une période initiale de 18 mois. Toutefois, il est presque certain qu'après ces 18 mois, aucune autre solution ne soit trouvée et que l'utilisation de ces installations perdure. Un tableau comparatif a été établi ; il prévoit une solution avec des WC chimiques et une autre avec des WC raccordés à une canalisation d'eaux usées.

Sur cette base, la Municipalité a décidé de vous proposer l'achat de ces 4 containers modulables et de les équiper de WC chimiques. Le coût de cette opération, pose comprise, se monte à Fr. 95'000.—TTC.

Si une location sur 18 mois est meilleur marché que l'achat, la situation s'inverse après 15 mois supplémentaires. De plus, ces containers seront alors la propriété de la Commune et pourront être utilisés par la suite pour d'autres fonctions ou loués, par exemple à d'autres communes.

La pose de ces containers modulables devra faire l'objet d'une mise à l'enquête publique de 30 jours, conformément aux dispositions de la LATC.

La commission chargée d'étudier ce préavis municipal est convoquée pour une première séance en présence de Mme Nicole Baudet, Municipale, le 1^{er} octobre 2012 à 19h00 au bâtiment administratif.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 10/2012 concernant la pose de containers modulables sur le parking du collège des Chavannes pour accueillir les locaux nécessaires aux activités du CLAC,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

D'autoriser la Municipalité à :

- Acquérir 4 containers modulables pour accueillir les activités du CLAC.
- Faire poser ces 4 containers modulables sur le parking lié au collège des Chavannes.
- Financer cette opération, devisée à Fr. 95'000.-- TTC, par un emprunt correspondant aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, ou éventuellement par les liquidités courantes de la bourse communale.
- Porter la valeur de cet investissement à l'actif du bilan et l'amortir sur une période de 10 ans ou plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

G. Rime

C. Pouly

Annexes :

1 plan de situation
1 plan de l'intérieur

Déléguée municipale :

Mme Nicole Baudet

COMMUNE DE COSSONAY

Cossonay, le 21 août 2012

Dossier STC n° : 1692

Propriété de : Commune de Cossonay

Parcelle : 382

Situation : Parking du collège des Chavannes

ECA :

Zone d'affectation :

Protection des eaux :

Degré de sensibilité au bruit :

Recensement architectural :

Objet : Projet de pavillons provisoires de 6.05 x 12.00m pour le CLAC



SERVICE TECHNIQUE
STCOMMUNE de COSSONAY

Rue Neuve 1
1304 Cossonay
Tél. 021/863 22 15
Fax. 021/863 22 12
service.technique@cossonay.ch

Plan de situation

Commune de Cossonay

Base cadastrale du 29 novembre 2011
Etabli sur la base des données cadastrales



1:1'000

1692 – COMMUNE DE COSSONAY – PROJET CLAC

